



# LA VIE SYNDICALE

Organe du Secrétariat des Syndicats Catholiques  
Nationaux du District de Montréal.

Contient des articles inédits sur les questions sociales  
et économiques; renseigne les membres et nos amis sur les  
activités des syndicats catholiques; fait oeuvre d'éducation  
et de propagande syndicale.

## Sommaire:

	Page
Les ouvriers de Russie .....	1
Ce qu'ils veulent (suite) .....	12
A travers la Vie Syndicale .....	16



10

Publiée par

L'Oeuvre de Publicité Syndicale  
1231, DE MONTIGNY EST, MONTRÉAL

# BANQUE CANADIENNE NATIONALE

(Banque d'escompte et de dépôts)

SIÈGE SOCIAL: MONTRÉAL

Capital versé et réserve ..... \$ 11,000,000  
Actif, plus de ..... \$150,000,000

---

La grande banque du Canada français.

---

260 succursales au Canada, dont 218 dans la  
province de Québec, et 63 dans l'Île de Montréal.

LA BANQUE D'ESCOMPTE, EN SECONDANT LE COMMERCE  
ET L'INDUSTRIE, AIDE L'OUVRIER.

*Notre personnel est à vos ordres.*

## ENRAYEZ ce RHUME

car le NEGLIGER serait vous ex-  
poser aux plus graves périls.

Pour quelques sous vous pouvez  
vous procurer ce que la science,  
l'expérience et le capital réunis  
peuvent produire de plus parfait  
pour vous protéger efficacement,  
c'est le

## Sirop du Dr J. O. LAMBERT

Une forte dose prise au réveil et au  
coucher prévient TOUX, RHUME,  
BRONCHITE, CATARRHE,  
ASTHME, CROUP, GRIPPE, etc.  
POUR tous les âges et toutes les  
classes. EN VENTE PARTOUT.

LA PLUS GRANDE VENTE SANS EXCEPTION

Dr J. O. Lambert Limitée, 396-398, rue St-Antoine, Montréal.  
25, rue des Petits-Hôtels, Paris, France. 13, Aldwych, W.C., London, England.  
22, de la Glacière, Bruxelles, Belgique. 17, Front Street, Troy, N. Y., U.S.A.





# La Vie Syndicale

## Les ouvriers de Russie

Les « Informations Sociales » du Bureau International du travail (numéros du 21 et 28 janvier 1929) nous apportent des renseignements assez précis sur la situation et la mentalité des ouvriers russes. Du 10 au 23 décembre 1928, a eu lieu, à Moscou, le huitième congrès des syndicats russes. Le rapport officiel des délibérations nous lève un coin du voile qui recouvre les activités syndicales russes.

Le mouvement syndical de la Russie soviétique compte onze millions de membres. Le Congrès a étudié plusieurs questions vitales: rapport du Conseil Central des syndicats russes; rapport sur les conditions de travail; sur l'inspection ouvrière, salaires et contrats collectifs, coopération, etc.

Le rapport du président du Congrès, M. Tomsky, sur les problèmes d'ordre intérieur nous révèle une situation difficile et qui indique bien comme il est pratiquement impossible, étant données les imperfections de la nature humaine, d'appliquer un régime socialiste intégral. La philosophie chrétienne avait prévu cette impossibilité et elle l'évoque comme un argument sérieux contre le régime socialiste et communiste.

Tél. LANcaster 7700 - 3378

**LA CIE J. & C. BRUNET LIMITEE**

Plomberie - Couverture  
Electricité - Chauffage

**1095 BOULEVARD SAINT-LAURENT  
MONTREAL**

M. Tomsy se rend compte des difficultés d'application de son régime communiste en disant qu'il « faut empêcher la formation de groupements d'ouvriers qui ne comprennent pas que notre industrie est une industrie socialiste, qui ne soient pas à même de saisir pour quoi l'ouvrier doit peiner, pourquoi il lui arrive de devoir faire des sacrifices, pourquoi il faut remettre à demain la satisfaction des besoins les plus légitimes de la classe ouvrière. »

M. Tomsy se plaint ailleurs du manque de culture et de la grossièreté des contremaîtres; à Leningrad, un contremaître, en plein atelier, a été tué à coup de revolver, tant il avait abusé des ouvriers sous sa juridiction. Au lieu d'utiliser le Syndicat pour faire mettre à l'ordre ce contremaître, les ouvriers ont jugé qu'il valait mieux utiliser la méthode forte de l'arme à feu.

Les cas de malversations sont encore nombreux au sein des caisses syndicales. « Il arrive, dit le rapport, qu'un syndiqué responsable ayant commis un vol ou un détournement est nommé à un autre poste tout aussi important que le précédent à raison de ses origines prolétariennes ». Et plus loin: « Où vole-t-on ? Partout;



## **SERIEZ-VOUS PRÊTS?**

Si par maladie, accident, ou toute autre circonstance vous ne pouviez plus gagner, auriez-vous des économies pour vous aider à vivre? Seriez-vous prêts?

La banque a une succursale près de chez vous et accueille avec la même courtoisie tous ses clients.

## **BANQUE PROVINCIALE DU CANADA**

SIEGE SOCIAL: MONTREAL



dans les comités d'usine, dans les caisses de secours mutuels, dans les clubs, dans les sections régionales, départementales et du district; en un mot, partout ». La jeunesse fournit un gros contingent de voleurs; bien que les jeunes gens ne représentent que 9 pour cent de l'effectif syndical, il représentent 12.2 pour cent des voleurs dans les syndicats. A leur justification toutefois, on peut dire « que parmi toutes les organisations officielles et publiques où des cas de prévarication ont été constatés, les syndicats professionnels occupent le dernier rang, les coopératives et les institutions administratives de l'Etat les distancent considérablement. »

Et pour tout couronner, l'anti-religion le plus absolu. Le soviétisme a créé les clubs pour satisfaire aux besoins culturels et spirituels des ouvriers. Toutefois, M. Tomsy se plaint que les ouvriers délaissent les clubs pour les brasseries (tavernes). « Le danger, ajoute-t-il, qui menace actuellement le travail culturel réside d'une part, dans le manque d'idées et de principes, et, d'autre part, dans un certain rigorisme intellectuel qui chasse l'ouvrier du club. »

La soif de religion se manifeste chez les ouvriers russes comme chez tous les êtres humains. Et on lit plus loin: « Lorsqu'on vient nous dire que le sentiment religieux gagne de nouveau du terrain parmi les ouvriers et que la faute en est aux classes sociales qui nous sont opposées, on peut bien admettre que l'influence de ces classes y est pour quelque chose, mais nous devons avouer que nous sommes aussi coupables, puisque nous ne pouvons pas satisfaire les besoins spirituels des ouvriers. » C'est l'admission claire de la faillite spirituelle de l'athéisme soviétique...

« Nous menons une lutte idéologique contre la religion, dit-il encore, nous exposons patiemment aux ouvriers le caractère contre-

## Semi-ready Tailoring

Confectionne indubitablement les plus beaux habits et pardessus pour hommes sur ce continent.

**472, rue Guy**

**MONTREAL**

« Tous les ouvriers et ouvrières de « Semi-ready Ltd » appartiennent au Syndicat catholique national de la confection ».

révolutionnaire, antiprolétarien de toutes les religions, nous les éduquons dans un esprit scientifique et marxiste, mais cependant nous ne procédons pas à l'exclusion des travailleurs croyants... D'ailleurs, si nous renvoyons de nos rangs tous les croyants, qui donc restera dans les syndicats ? Les cadres de nos syndicats ne seront alors pas beaucoup plus large que ceux du Parti communiste ». Extrait du journal russe « Pravda » 22-12-28 ; déclaration de M. Tomsy.

Nous résumons à deux points les conclusions à tirer de ce fidèle extrait du rapport de M. Tomsy, président du Conseil Central des syndicats russes : à savoir que le système social bolchéviste est inapplicable à cause de son opposition à la nature humaine ; qu'enfin, théoriquement et pratiquement, malgré tous leurs efforts pervers, les dirigeants bolchévistes ne parviendront jamais à rendre l'homme semblable à la bête et à extirper de son âme le principe religieux pour y suppléer par un vague esprit philosophico-scientifique à base de matérialisme.

Le communisme des soviets, en supprimant le droit de propriété individuel, a supprimé par le fait même le ressort si puissant de l'ambition personnelle, de l'ambition d'accumuler des biens qui serviront à accroître l'aisance du travailleur et de sa famille et à lui assurer la sécurité future. Le paysan se dit : pourquoi me sacrifier à cultiver un lopin de terre, à l'améliorer, si la récolte que j'en obtiendrai ne m'appartient pas ? L'ouvrier se dit : à quoi bon accomplir ma tâche, accroître la production, éviter le gaspillage à l'atelier si à ma paye, je ne reçois rien de plus et si recevant plus, je ne puis thésauriser pour mes vieux jours et les temps difficiles ? Avouons qu'il faut une vraie couche de civisme pour travailler comme un mercenaire pour l'Etat collectif ; pour accepter les posi-

Tannerie : 4900 rue Iberville

*Daoust, Lalonde & Cie, Limitée*

MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES,  
TANNEURS ET COURROYEURS

Bureau et fabrique :

939 SQUARE VICTORIA

MONTREAL



tions les plus humiliantes, alors que l'on se croit, souvent par illusion, capable de conduire les destinées de la nation; pour se soumettre aux directives des mandataires de l'Etat, contremaître ou techniciens, malgré les erreurs et les injustices dont ils se rendent coupables.

La nature humaine est tellement peu faite pour celà qu'elle se révolte et l'on assiste à des altercations sanglantes, à des mutilations, à des violations habituelles de discipline. . . Comment une industrie appuyée sur de tels principes pourrait-elle fonctionner ?

Il n'y a donc que la férule de l'Etat, la menace de la prison et de l'exil pour faire obéir la masse immense du prolétariat. Et c'est pourquoi l'on dit communément que la Russie bolchéviste est le pays où la liberté n'existe que de nom, où la police secrète sert d'aiguillon au lieu de l'esprit d'initiative et d'ambition.

Et comme pour accroître la difficulté, les régents de l'Etat soviétique combattent avec énergie les croyances religieuses. Un esprit de foi solide, créant et éclairant la notion du devoir à accomplir, aurait pu servir de stimulant au travail. Théoriquement du moins, l'impulsion du devoir, compris chrétiennement, aurait pu agir sur les masses et les faire consentir à l'effacement et au sacrifice de leur individualité au profit de la communauté. Mais, on le voit par les citations données, les religions au pays des Soviets, sont classées comme anti-révolutionnaires et anti-prolétariennes: il faut les détruire.

Là encore, le soviétisme aboutira à un échec lamentable. Là encore, il combat quelque chose de plus fort que lui, la nature humaine, et Dieu son auteur. Dieu a mis dans le coeur de l'homme l'instinct religieux; une certitude naturelle qu'il y a un Au-Delà

Directeurs: — Dr J.-P. Marin, S.-J. Granger, M. Lefils, Albert Tanguay, G.-N. Monty

**MONTY, LEFILS & TANGUAY**

**POMPES FUNEBRES**

**CHAMBRES MORTUAIRES      SERVICE D'AMBULANCE**

Administrateurs de

La Compagnie Générale de Frais Funéraires, Limitée

**1926, RUE PLESSIS, près Ontario      AMherst 8900**

avec lequel il faut compter. Si ce n'est pas du christianisme, ce sera du bouddhisme, du mahométisme ou du paganisme, mais jamais de l'athéisme. La science, si avancée qu'elle soit, ne constituera jamais pour l'homme le terme de son désir inné de surnaturel. M. Tomsy, qui ne doit pas être un fou, le sait probablement. Au reste, il avoue lui-même que sans les croyants, les syndicats verraient leurs rangs presque vides. Malgré l'effort soviétique, la croyance religieuse n'est pas morte et elle survivra au régime actuel.

\* \* \*

On trouvera peut-être étrange que nous nous préoccupions de dévoiler la faiblesse et la stérilité du soviétisme et que nous laissons de côté les problèmes sociaux nombreux qui sollicitent actuellement notre attention. La question nous intéresse au plus haut point et elle se pose chez-nous. Consultez le rapport annuel du ministère fédéral du travail sur les « Organisations ouvrières au Canada » et vous verrez que la propagande de l'Internationale communiste de Moscou et de l'Internationale rouge syndical se fait sentir activement au Canada. Nous avons au Canada un parti communiste officiel depuis 1922, dont le siège social est à Toronto. Le Parti communiste a divisé le Canada en neuf districts, la province de Québec constitue le district No 2. Le Parti communiste compte 4,600 membres répartis dans 147 unions. Le district du Québec compte neuf unions communistes. (Rapport fédéral sur les organisations ouvrières pour 1927, publié en 1928).

Le programme du Parti communiste est le suivant :

- (1) Grouper les organisations ouvrières existantes et en faire des instruments de combat dans la lutte contre le capital; entrer dans les syndicats ouvriers et y remplacer la direction réactionnaire par une direction révolutionnaire.
- (2) Prendre part aux élections et se mêler à la vie politique du pays, en général. Avoir des représentants dans les différentes

K. C.

SATISFACTION GARANTIE

Tél. BELAIR 0408

**ERNEST MEUNIER**  
MARCHAND-TAILLEUR

994 EST, RUE RACHEL, 2ème porte du Parc LaFontaine, Montréal



institutions législatives et administratives pour démasquer la prétendue démocratie capitaliste; aider à la mobilisation des travailleurs en vue de la bataille décisive contre l'Etat capitaliste. Exposer publiquement et d'une manière précise devant les gouvernements capitalistes les griefs journaliers de la classe ouvrière.

(3) Pousser à la lutte pour pourvoir aux besoins immédiats des travailleurs, rendre ces derniers plus exigeants dans leurs réclamations, et grâce à des escarmouches quotidiennes répétées, préparer et entraîner une troupe capable d'abattre le capitalisme.

(4) S'emparer du pouvoir pour renverser le capital et la dictature des capitalistes, établir la dictature de la classe ouvrière et la république des travailleurs.

On admettra que ce programme est fort radical. Les membres du Parti, pour faire triompher ce programme, organisent des cellules dans les organisations ouvrières, dans les ateliers, et fomentent l'esprit de lutte des classes.

D'après les directions de Moscou, aucune grève ne doit les laisser inactifs.

M. Tomsky déclarait au Congrès des syndicats russes en décembre 1928, (Cf Informations sociales du B. I. T. Vol. XXIV No 4, page 122) « qu'il n'y a pas eu un seul conflit au cours de ces années, où l'ouvrier russe n'ait tendu la main pour prêter appui à ses frères, en commençant par la grève des cheminots mexicains, la grève du textile en Chine, les grèves du textile et des chemins de fer aux Indes, la grève minière en Norvège, et en finissant par la récente grève de Lods. Partout où il y a lutte de classes, les syndicats de l'Union des républiques soviétiques sont les premiers à porter secours. »

EMILE NAP. BOILEAU,  
Sec.-Trés.

ULRIC BOILEAU,  
Prés.-Gérant.

Bureau: Tél. CHerrier 3191-3192.

**ULRIC BOILEAU, LTEE**

ENTREPRENEURS

— GENERAUX —

Spécialité: EDIFICES RELIGIEUX

4869, Rue Garnier,

Montréal

Pour ce qui nous concerne particulièrement, nous avons eu des preuves, à Montréal même, au cours de l'été dernier, pendant la grande grève des ouvriers du caoutchouc, que le Parti communiste montréalais a tenté d'intervenir auprès des grévistes pour les inciter à activer la lutte des classes et à se dégager des syndicats catholiques. On leur a distribué secrètement des circulaires à cet effet, dans lesquelles on leur déclarait qu'ils ne devaient avoir confiance que dans des organisations sérieuses capables de leur fournir de l'argent pour continuer la lutte des classes.

Il faut donc faire le guet sur les activités communistes. Les minorités entreprenantes et agissantes sont toujours à craindre. La masse se laisse souvent conduire par quelques meneurs.

Plus notre classe ouvrière sera éclairée sur les inepties du communisme, plus elle y sera réfractaire. Il y a toujours danger. L'homme sans travail, miséreux, éloigné des pratiques religieuses est ouvert à toutes les propositions communistes; il applaudit aux dénonciations des capitalistes, il désire la lutte des classes et attend le grand soir... avec une hâte nerveuse. Faisons donc la lumière éclatante sur les activités communistes et sur le mensonge de leurs solutions sociales.

Que nos syndicats, organisés en harmonie avec la loi civile, se développent et enrégimentent les ouvriers, tous les ouvriers qu'attire l'idéal chrétien; qu'ils combattent pour l'amélioration des conditions de travail et pour l'établissement d'une législation sociale adéquate qui sera le rempart le plus efficace contre le soviétisme. Patrons et gouvernants doivent avoir l'oeil, l'esprit et le coeur ouverts. Ce n'est pas à refuser toute amélioration légitime aux travailleurs qu'on les éloignera des doctrines perverses, c'est en leur faisant partager la prospérité générale de la nation en les haussant à la vie de famille heureuse et confortable qu'on les gardera des citoyens amis de la justice et de l'ordre.

G. T.

Tel. Amherst 1431

## **E. DUSSAULT**

**ENTREPRENEUR**

Lattage et constructions métalliques, plafonds suspendus, corniches,  
Divisions et angles métalliques, etc.  
Spécialité : Voûtes d'églises.

**5211 rue Bordeaux**

- - -

**Montréal**



# Enseignement Technique

DE LA

## Province de Québec

---

Largement subventionnées par le gouvernement provincial, les écoles techniques fournissent aux jeunes gens l'occasion d'acquies, à très peu de frais, les connaissances nécessaires pour devenir des compétences dans les diverses branches de l'industrie. Ouvriers experts, contremaîtres, surintendants, patrons, tels sont les postes auxquels peuvent aspirer ceux qui ont reçu une formation technique.

L'enseignement donné est théorique et pratique ; laboratoires et ateliers sont des mieux outillés.

### COURS DU JOUR

Les cours du jour comprennent trois années d'études. Il est délivré des diplômes en mécanique, électricité, dessin, ébénisterie, modelage, menuiserie, forge, fonderie, etc. Les élèves y sont admis après leurs études primaires. Des bourses du gouvernement sont accordées aux élèves méritants et peu fortunés.

### COURS DU SOIR

Le soir on y enseigne tous les métiers de base qui s'exercent dans l'industrie, et les prix sont à la portée de toutes les bourses.

---

DIRECTION GÉNÉRALE

1430 RUE ST-DENIS,

-

MONTRÉAL

# LA BANQUE D'ÉPARGNE

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

Fondée en 1846

## REMARQUES DU PRÉSIDENT À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE, TENUE LE 11 FÉVRIER 1929.

Messieurs:—

L'année qui vient de s'écouler a été une année de grande prospérité pour le Canada généralement et pour notre métropole en particulier. La moisson a été la plus abondante que nous ayons connue, les affaires ont été généralement bonnes et une vague de bien-être s'est étendue sur tout le pays. Votre Banque a eu sa large part de la prospérité générale et a pu encore affermir sa situation, déjà solide, comme vous pouvez le constater par le bilan que j'ai l'avantage de vous présenter.

Cette année encore nous enregistrons des augmentations dans tous les domaines de notre activité. Nos dépôts s'élèvent à \$58,355,625., garantis par des ressources globales de \$63,525,277., et nos disponibilités immédiatement réalisables ont atteint le chiffre de \$62,325,280., soit \$1.07 pour chaque dollar de nos dépôts.

Nous constatons également un accroissement considérable dans le nombre de nos clients, ce qui est une preuve certaine de la popularité de la Banque et du développement normal de l'oeuvre de ses fondateurs.

La chaîne de nos succursales s'est allongée, cette année, par l'addition d'un bureau au nord de la rue St-Denis, et un autre bureau est en voie de construction avenue du Parc pour la commodité de notre clientèle de ces quartiers de la Ville.

Le chiffre de nos profits nets montre un accroissement notable pour l'année; notre capital est maintenant tout versé et nous avons pu porter \$200,000., à notre fonds de réserve, qui est en ce moment de \$2,200,000., tout en laissant une somme de \$43,000., au crédit de nos profits gardés en réserve.

Tous les immeubles occupés par la Banque, à l'exception du local temporaire de notre succursale de la rue Masson, sont la propriété de la Banque et ils figurent à son bilan à moins de 50% de leur valeur estimée par les autorités civiques.

Nous continuons la même politique de prudence dans le choix et le soin de notre portefeuille, qui est composé de valeurs de tout premier ordre portées sur nos livres à un taux inférieur au cours du jour, ce qui constitue une garantie additionnelle pour notre clientèle toujours grandissante.

Les commentaires se font nombreux au sujet de l'entraînement qui s'accroît par trop vers la spéculation. Me sera-t-il permis de conseiller à notre clientèle, qui a, par une longue pratique de l'économie, accumulé un petit capital, la prudence et la modération.

Au moment où nous allions nous réunir en assemblée annuelle, nous avons été atteints par un deuil des plus pénible. M. F.-W. Molson, administrateur de la banque depuis bientôt dix-sept ans, est décédé subitement la semaine dernière. M. Molson joignait à un jugement très sûr une connaissance étendue des affaires et ses belles qualités de coeur et d'esprit lui attireraient toutes les sympathies. Je sais que vous partagerez nos regrets et que vous voudrez vous joindre à nous dans l'expression de nos condoléances à sa famille si durement éprouvée. Pour remplacer M. Molson dans le Conseil d'administration, vos directeurs ont choisi le lieutenant colonel Herbert Molson, C.M.G., M.C., et vous serez appelés à confirmer cette nomination.

L'assemblée a ensuite procédé à l'élection des administrateurs et le même conseil a été réélu, savoir:—

L'Hon. R. DANDURAND, Président.  
Le Très Hon. C.-J. DOHERTY, Vice-Président,  
L'Hon. Sir LOMER GOUIN  
DONALD-A. HINGSTON  
H.-H. JUDAH

ZEPHIRIN HEBERT  
A.-J. BROWN  
H.-J. TRIHEY  
L'Hon. R. LEMIEUX  
Lt.-Col. HERBERT MOLSON



# La Banque d'Epargne

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTREAL



## 82<sup>ÈME</sup> RAPPORT ANNUEL 82<sup>ÈME</sup>

AUX ACTIONNAIRES.

MONTREAL, LE 11 FÉVRIER 1929.

Messieurs:

Vos administrateurs ont le plaisir de vous soumettre le quatre-vingt-deuxième rapport annuel des affaires de la Banque et le résultat de ses opérations durant l'année expirée le 31 décembre 1928.

Les profits nets de l'année ont été de \$344,901.64, auxquels il faut ajouter le solde reporté du compte des profits de l'année dernière, soit \$139,578.79, ce qui forme un ensemble de \$484,480.43. Sur cette somme il a été payé quatre dividendes trimestriels à nos actionnaires; \$1,400.00 à diverses oeuvres charitables et philanthropiques—indépendamment de la somme de \$10,200.00, intérêt sur le fonds des pauvres, distribué comme d'habitude, et la somme de \$200,000 a été portée au compte de réserve, ce qui laisse au crédit du compte des Profits un solde de \$43,749.88.

Suivant la coutume, une inspection fréquente et complète des livres et de l'actif de la Banque a été faite durant l'année.

Le rapport des vérificateurs et le bilan sont maintenant devant vous.

### BILAN GÉNÉRAL

AU 31 DÉCEMBRE 1928

#### PASSIF

*Au Public:*

Dépôts portant intérêt . . . . .	\$58,193,048.35
Dépôts ne portant pas intérêt . . . . .	162,576.52
Fonds de charité . . . . .	180,000.00
Comptes divers . . . . .	745,902.30

\$59,281,527.17

*Aux Actionnaires:*

Capital (Souscrit \$2,000,000.00), versé . . . . .	2,000,000.00
Fonds de Réserve . . . . .	2,200,000.00
Solde des Profits, reporté . . . . .	43,749.88

\$4,243,749.88

\$63,525,277.05

#### ACTIF

Espèces en caisse et dans les Banques . . . . .	7,143,861.93
Obligations des Gouvernements Fédéral et Provinciaux . . . . .	22,059,550.42
Obligations de la Cité de Montréal et d'autres municipalités canadiennes . . . . .	22,568,769.84
Obligations de municipalités scolaires canadiennes . . . . .	74,943.77
Obligations de corporations canadiennes d'utilités publiques . . . . .	1,672,450.00
Obligations de Gouvernements étrangers . . . . .	10,000.00
Valeurs diverses . . . . .	200,000.00
Prêts à demande et à courte échéance, garantis par des valeurs en nantissement . . . . .	8,415,704.13
Fonds des pauvres, placé sur obligations du Gouvernement Fédéral et de municipalités canadiennes, approuvées par le Gouvernement Fédéral . . . . .	180,000.00

\$62,325,280.09

Immeubles de la Banque (bureau principal et succursales) . . . . .	1,170,000.00
Autres titres . . . . .	29,996.96

1,199,996.96

\$63,525,277.05

Pour le Conseil d'Administration,

*R. W. Shannon*

Président.

*M. Desperance*

Gérant Général.

#### RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Ayant obtenu toutes les informations et explications que nous avons demandées, et ayant constaté l'exactitude des valeurs en caisse et examiné les valeurs détenues en nantissement pour emprunts à demande et à terme et celles représentant les placements de la Banque et ayant examiné le bilan ci-haut et l'ayant comparé avec les livres du Bureau Principal et avec les rapports certifiés des succursales, nous sommes d'opinion que toutes les opérations de la Banque ont été faites dans la limite de ses pouvoirs, et que le bilan est rédigé de façon à donner une idée vraie et juste des affaires de la Banque, ainsi que démontré par les livres de la Banque.

A. CINQ-MARS, C.A. } Vérificateurs.  
C. A. SHANNON, L.I.A. }

Montréal, le 10 janvier, 1929.

# CE QU'ILS VEULENT

Par L'ABBÉ AIMÉ BOILEAU, D. Ph.

Directeur des Œuvres Sociales.

---

## 1re PARTIE

### LES CONVENTIONS COLLECTIVES. — APERÇUS HISTORIQUES.

---

(Suite)

Il n'est pas indifférent que l'industrie s'y soumette de bonne grâce car la mentalité ouvrière évoluera selon l'étendue de la lutte qu'elle aura à livrer et selon les misères qu'il lui faudra subir pour les imposer. Il y a là une question de foi et de morale qui intéresse l'Eglise et la Société et à laquelle personne n'a le droit de rester indifférent.

C'est pourquoi nous disons avec M. J. Hachin :

« La question n'est plus de savoir si le contrat collectif est oui ou non une institution d'avenir, mais bien plutôt de savoir si la réalisation de ce progrès social sera facilitée par des ententes généreuses entre les deux parties, patrons et ouvriers, ou si elle leur sera imposée par une évolution inéluctable, plus puissante que les volontés contraires.<sup>1</sup>

\* \* \*

## II PARTIE

### RECONNAISSANCE JURIDIQUE des CONVENTIONS COLLECTIVES

---

La convention collective, nous l'avons vu, est la forme logique du pacte contractuel du travail entre l'employeur et le salarié: elle sauvegarde les droits des parties, elle assainit l'atmosphère in-

---

<sup>1</sup> J. Hachin, docteur en droit des sciences sociales de l'Action Populaire, op. cit. p. 450.



dustrielle en écartant les méfiances et les colères du prolétariat, elle assure la prospérité générale des facteurs de la production et favorise la paix sociale.

Les législateurs ne pouvaient donc pas se désintéresser d'une institution aussi importante pour la sécurité et le bonheur de la société. Il fallait la mettre à l'étude, l'épurer, la consolider, et favoriser son expansion en lui donnant son « status » juridique.

## **9ième Anniversaire du Conseil Central des Syndicats Catholiques Nationaux**

C'est dimanche, le 10 mars, à 9 h. 30 a.m. qu'aura lieu à la chapelle Notre-Dame-de-Lourdres, rue Ste-Catherine est, près St-Denis, la messe annuelle, à l'occasion de l'anniversaire de fondation du Conseil Central des syndicats catholiques de Montréal; ce sera cette année la célébration du 9ème anniversaire.

Le R. P. Ludovic Maltais, o.f.m., membre du Conseil Supérieur des Syndicats Catholiques, donnera le sermon.

Le Conseil Central des syndicats invite instamment tous les délégués au Conseil, tous les syndiqués catholiques, à assister à cette cérémonie religieuse.

Il faut faire chapelle comble, afin de rendre un bel hommage à Dieu, le remercier des faveurs obtenues au cours de l'année et lui demander l'aide nécessaire de la sainte Providence pour 1929.

Syndiqués catholiques, au poste et en foule !...

La convention collective peut à la vérité se passer de toute intervention légale; basée sur le libre consentement mutuel des deux facteurs industriels, elle pourrait se maintenir en demeurant à l'état d'obligation purement sociale. Mais elle garderait le caractère et l'insécurité d'un rapport de force, d'une « paix armée », d'une trêve entre deux conflits, qui pourrait s'évanouir au moindre choc, à la friction et surtout subir les contingences coactives du groupe qui l'impose.

« Il est évident qu'une convention collective qui ne reposerait que sur la bonne volonté, les dispositions bienveillantes, l'union des parties, l'efflorescence de l'industrie, la faveur du public et des autorités administratives, ne pourrait jamais compter que sur une existence précaire, quelque favorable que seraient d'ailleurs pour les parties contractantes les stipulations de la convention.

C'est qu'en effet, le milieu dans lequel cette convention se trouve élevée, serait toujours soumis à la prédominance de la force économique; l'intérêt exclusif des parties, les caprices des volontés et surtout la tendance vers l'affranchissement et la domination seraient une menace continuelle pour toute convention collective.

Une crise industrielle, une prospérité momentanée, une effervescence politique et une foule d'autres circonstances économiques et sociales, auraient tôt fait d'emporter les meilleures volontés et de renverser le pacte collectif.

Cela est surtout vrai à une époque où l'opposition entre le capital et le travail s'accroît et revêt tous les jours davantage un caractère d'intransigeance. Il serait donc dangereux d'abandonner

Les imprimeurs de « La Vie Syndicale » font une spécialité de rapports, périodiques, revues.

Bon ouvrage exécuté à prix raisonnables. **DANS LE TEMPS CON-  
VENU.** Corrections réduites au minimum par la compétence du personnel.

*Thérien Frères* LIMITÉE

Imprimeurs-Éditeurs-Relieurs

509, rue GOSFORD, Montréal  
(Vis-à-vis l'Hôtel de Ville)

Tél. HARbour \*5288



à la merci d'éléments si instables, une institution qui est destinée à assurer la sécurité pacifique aux deux forces économiques et sociales: le capital et le travail. <sup>2</sup>

J'ajoute que dans ces circonstances les ententes collectives ne pourraient être que l'apanage des puissantes organisations ouvrières ou ne pourraient être conclues qu'à la suite de conflits désastreux.

Ce n'est pas là l'esprit des accords collectifs. Issus de la reconnaissance du droit naturel des travailleurs, il sied qu'ils entrent dans le code commun, dans les moeurs pour devenir le mode général d'embauchage du facteur travail dans le commerce et l'industrie à l'instar de toute autre mesure légale prise pour la protection et le maintien de la justice entre les hommes.

Nous verrons comment, une sage législation peut suppléer à la force des parties en cause et donner à la convention collective la fermeté d'une réglementation professionnelle générale.

Comment elle peut enfin étendre la portée du pacte collectif de manière à atteindre dans ses conclusions les éléments qui persistent à vouloir s'en dégager.

Ce sont là des évolutions successives des législations sociales que nous allons mettre sous les yeux du lecteur dans les chapitres qui suivent.

\* \* \*

<sup>2</sup> Valère Claes, op. cit. p. 68.

Rés. 6879 St-Denis Tél. CAL. 0799

**Aldéric Blain, M.A.L.**

de  
Blain et Fauteux, Avocats  
Immeuble Duluth, Ch. 22.  
Lancaster 4469.

**84, OUEST, NOTRE-DAME  
MONTREAL**

Tél. BELair 1794

**Moineau & Guimond Ltée**

**Bois et Charbon**

ECOSSAIS — GALLOIS —  
AMERICAIN et CANADIEN

**5562 St-Hubert, Montréal**

CHAPITRE I  
DE LA VALEUR JURIDIQUE  
des  
CONVENTIONS COLLECTIVES

Au point de vue juridique, la convention collective est un contrat d'une nature tout à fait particulière que non seulement le code ignore, mais qu'il est impossible de faire entrer dans les formes anciennes du droit civil.

Ce n'est pas un *contrat* dans le sens juridique du mot.

Le caractère distinctif du contrat de travail selon l'ancienne conception légale est exclusivement individuel, il « réside dans le fait d'engager les services d'une personne, contre salaire pour un temps déterminé ou indéterminé ». <sup>3</sup>

<sup>3</sup> Rossel: « Commentaire du code des obligations », p. 367.

## A Travers la Vie Syndicale

### PRESSIERS DE JOURNAUX

Le Syndicat catholique des pressiers de journaux a tenu sa séance d'élection d'officiers le 4 février dernier, avec les résultats suivants : Président, P. Marotte ; vice-président, A. Payette ; secrétaire-archiviste, A. Charbonneau ; secrétaire-financier, P. Authier ; trésorier, P. Gauthier ; sentinelle, L. Bélanger.

Délégués au Conseil d'imprimerie: MM. A. Charbonneau, D. David, A. Verdon, A. Déry, P. Marotte.

Auditeurs : MM. A. Déry, D. David.

L'installation des officiers aura lieu à une séance spéciale, le 4 mars prochain. Une jolie fête intime sera organisée à cette occasion ; on y servira des rafraîchissements. Tous les membres doivent se faire un devoir d'assister.

Rés. 3280 ADAM, Tél. CLairval 1809.

**MICHEL CHOUINARD**

ENTREPRENEUR

FERBLANTIER COUVREUR.

CORNICHES DE TOUTES SORTES, UNE SPECIALITE.

2649-51, ADAM, COIN ORLEANS,

Tél. CLAIRVAL 0461



### FEDERATION DU TEXTILE

La plupart de nos lecteurs sont bien au courant de la situation difficile des syndicats catholiques du textile affiliés à la Fédération Nationale Catholique du textile. Le chômage a atteint leurs membres durant toute l'année 1928 ; le travail n'était que de trois jours par semaine.

Afin de remettre sur une meilleure base les finances syndicales, la Fédération a donné, le 11 février dernier, une partie de cartes fort réussie à la salle paroissiale de la Nativité d'Hochelaga. Mgr LePailleur, curé de l'endroit, en plus d'accepter le patronage de la soirée, avait bien voulu mettre gracieusement la salle paroissiale à la disposition de la Fédération ; bien plus, il a versé \$10.00 au fonds de la Fédération. « La Vie Syndicale » félicite Monseigneur de cette générosité. La Fédération du textile tient à remercier également les donateurs de prix et les assistants très nombreux ; près de 300 personnes en effet ont pris part à la partie de cartes.

La Fédération est redevable du succès de la soirée au dévouement de son président M. E. Ouellette, de sa secrétaire-générale, Madame E. Matteau, du président du local No 2, M. J. Lemelin et autres. Nous les remercions et les félicitons au nom du mouvement. Ont joué à la table d'honneur, M. l'abbé L. Lafortune, Mlles Ayotte et Chagnon et M. G. Tremblay.

Les recettes nettes de la soirée atteignent \$155.00.

— Après les prédications du Carême, la Fédération va déclencher un vif mouvement de recrutement dans les différents centres de la ville. On organisera des réunions de propagande. Espérons que celles-ci auront un grand succès et que les syndicats du textile verront renaître la prospérité.

### ASSOCIATION DES PLATRIERS

L'Association Canadienne Nationale des Plâtriers, affiliée au Conseil Central des syndicats catholiques et à la Fédération catholique des métiers du bâtiment, discute de ce temps-ci, les nouvelles conditions de travail qui devront prévaloir sur les chantiers sous juridiction au cours de l'année prochaine : mai 1929 à mai 1930.

Ce serait prématuré de donner des détails définitifs, car l'assemblée n'a pas encore donné un vote final sur la question. Nous

savons toutefois que les plâtriers syndiqués demanderont la journée de huit heures avec salaire de \$1.121½ de l'heure.

Des contrats de travail seront bientôt préparés et envoyés pour signature à tous les entrepreneurs intéressés.

L'Association est dans une excellente situation, M. L. Beauchemin, agent d'affaires, fait un excellent travail. Les finances syndicales sont prospères. Le mouvement syndical catholique est fier des succès de l'Association et souhaite qu'ils se continuent.

### CONSEIL SUPERIEUR SYNDICAL

Le Conseil supérieur des syndicats catholiques de Montréal s'est réuni vendredi le 22 février, pour étudier la question des allocations familiales. Le R. P. LeBel, s.J. qui s'est constitué l'apôtre de cette importante législation sociale, fait partie du Conseil supérieur et il est certain que ce dernier a tous les renseignements désirés pour se prononcer en connaissance de cause.

Le mémoire publié dans « La Vie Syndicale » de janvier au sujet de la loi de pension des vieillards a paru dans la plupart des quotidiens français de la province et a été fort bien accueilli ; on l'a même commenté favorablement dans certains premiers-Montréal.

A tout évènement, le Conseil supérieur des syndicats peut se louer d'apporter une large contribution au développement de la législation sociale chrétienne. Il continuera vaillamment son oeuvre.

### SYNDICAT DES LATTEURS

Le Syndicat catholique national des latteurs vient de procéder à l'élection d'un nouveau bureau d'officiers. L'assemblée d'élection a eu lieu le 5 février ; l'installation, le 12 du même mois.

Voici la liste des dignitaires nouveaux : Président, J. Arial ; vice-président, E. Vallée ; secrétaire-archiviste, A. Arcand ; assistant-secrétaire, J. Coucheron ; secrétaire-trésorier, H. Baillargeon ; sentinelle, A. Roussin.

Membres du comité exécutif : MM. H. Baillargeon, T. Chaloux, A. Méryneau, J. B. Chayer, G. St-Amour, J. Dusureau, E. Lavallée.



Le Syndicat des latteurs a subi un peu l'influence de la dépression de l'activité des chantiers de construction. Les contrats signés par le Syndicat et les sous-contracteurs en lattes étaient aussi d'une légalité douteuse. Ces contrats avaient été signés avant l'incorporation syndicale. Les opinions légales émises ont été que les contrats devaient être renouvelés après la reconnaissance légale du Syndicat. C'est une expérience prise et acquise et dont devront bénéficier les syndicats nouveaux.

Malgré ce contretemps, le Syndicat est bien vivace et dans quelques semaines, il aura repris sa puissance primitive. M. Clovis Bernier est l'actuel agent d'affaires du Syndicat.

### CHEZ NOS CORDONNIERS

L'industrie de la chaussure a un peu repris d'activité avec les approches de la Fête de Pâques ; on sait que les commandes affluent avec la saison du printemps. Le Syndicat des cordonniers a conséquemment vu réduire le nombre de ses sans-travail.

Les ouvriers se sentent encore aujourd'hui des progrès du machinisme. Le montage à la main, encore en honneur dans maints petits ateliers, s'en va graduellement ; on le remplace par le montage à la machine, plus expéditif et moins coûteux. La résultante est que les vieux monteurs à la main ont toute la misère du monde à trouver de l'emploi. Il faudra encore une dizaine d'années, avant que la situation soit devenue normale à ce titre.

Le Syndicat est prospère et les cordonniers continuent de sauvegarder la réputation d'unionistes qu'ils se sont acquis. Toutefois, à cause des apports de nouvelle main d'oeuvre dans le métier, cette tradition unioniste s'effrite. Beaucoup d'ateliers sont inorganisés et leurs ouvriers ont des conditions de travail à rabais. Les ateliers organisés en souffrent ; les employeurs d'atelier syndical se lamentent de la concurrence des ateliers non-syndiqués ; les ouvriers syndiqués eux-mêmes, cela va de soi, éprouvent de la difficulté à faire respecter les taux de salaire obtenus ou à les améliorer.

Souhaitons que les cordonniers comprennent leurs intérêts et que sous la pression irrésistible de la misère, ils se donneront la main pour organiser solidement la profession.

### FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX

Le Syndicat catholique des fonctionnaires municipaux a tenu le 5 février dernier sa séance annuelle d'élection des officiers.

Nous sommes heureux de communiquer à nos lecteurs les résultats du vote :

Président, Alfred Bertrand, l'actuel secrétaire-archiviste du Conseil Central des syndicats catholiques; vice-président, Emile Guyon; secrétaire-archiviste, J. W. Lessard; assistant-secrétaire, J. M. Dubeau; secrétaire-financier, G. Laprotte; introducteur, L. P. Decelles.

Le Bureau exécutif sera composé comme suit: MM. Louis Labelle, Joseph Rabeau, C.-A. Filiatrault, J. H. St-Denis, E. Lusignan, A. Bourdon, Eug. Daigneault, C. A. Lepage, C. E. Richard.

Vérificateurs: MM. Victor Boisvert, Bernard Bédard, H. R. Hébert.

LA VIE SYNDICALE félicite cordialement tous les nouveaux titulaires de la marque de confiance que les confrères syndiqués viennent de leur donner et elle espère que le Syndicat, sous leur administration, continuera de connaître la prospérité accoutumée.

### FETE DES PRESSIERS DE VILLE

A son assemblée du 25 février, le Syndicat catholique des pressiers de travaux de ville a décidé d'organiser une soirée sociale et récréative qui aura lieu le 13 avril prochain, à la salle principale des syndicats catholiques, 1231, Demontigny est.

Les bénéfices de cette soirée seront versés à la caisse maladie-décès du Syndicat.

MM. A. Morneau, A. Saulnier, W. Bélanger ont été nommés membres du comité d'organisation de cette fête.

Le comité organisera un joli programme d'attraction. Il y aura rafraîchissements, buffet, chants, musique, déclamations, etc.

Tous les syndiqués, à quelque groupe qu'ils appartiennent sont les bienvenus à cette soirée. Entrée gratuite.

Gérard TREMBLAY.



Par les nôtres et  
pour les nôtres

**T**OUT syndicaliste catholique et national est fier des institutions qui nous font honneur. Parmi celles-ci, il donnera son appui, de préférence à celles qui lui sont sympathiques. La maison Dupuis Frères a été le premier magasin à posséder un syndicat national et catholique; c'est une maison dirigée par les nôtres et pour les nôtres.

La simple logique vous commande de lui accorder votre patronage.

**Dupuis Frères**  
*LIMITÉE*

LE MAGASIN DU PEUPLE



# Gin Canadien Melchers Croix d'or

**F**abriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

Trois grandeurs de flacons :

Gros :	40 onces	\$3.65
Moyens :	26 onces	2.55
Petits :	10 onces	1.10

MELCHERS DISTILLERY CO., LIMITED  
MONTREAL



# Dow

Mûrie à point



Prime par la  
Force et par  
la  
Qualité